

DES MEMOIRES DE LA SOCIETE ROYALE DU CANADA

DEUXIEME SERIE—1900-1901

TOME VII

SECTION I

LITTERATURE FRANÇAISE, HISTOIRE, ARCHEOLOGIE, ETC.

## La Rivière des Trois-Rivières

Par M. B. SULTE

EN VENTE CHEZ

J. HOPE & SONS, OTTAWA ; THE COPP-CLARK CO., TORONTO

BERNARD QUARITCH, LONDRES

---

1901

V. — *La Rivière des Trois-Rivières,*

Par M. B. SULTE.

(Lu le 21 mai 1896.)

Afin de répondre à ceux qui demandent d'où vient le nom de la ville située à l'embouchure de la rivière Saint-Maurice, il faut nous reporter aux premiers temps de la colonie.

## I

M. Faillon<sup>1</sup> dit que "Trois-Rivières est le seul nom sous lequel ce poste a toujours été connu des Français.<sup>2</sup> Oui, quant à la ville même, mais la rivière et le "poste" ont reçu quatre ou cinq dénominations, et le tout ne forme qu'un seul point d'histoire.

Le 7 octobre 1535, Cartier, revenant de Montréal, passa par "le travers d'une rivière qui vient de vers le nord, sortant au fleuve (Saint-Laurent) à l'entrée de laquelle il y a quatre petites îles pleines d'arbres ; nous nommâmes icelle rivière la rivière de Fouez. Et, parce que l'une d'icelles îles s'avance au dit fleuve et la voit-on de loin, fit le capitaine<sup>3</sup> planter une belle grande croix sur la pointe d'icelle et commanda apprêter les barques pour aller avec marée dedans icelle, pour voir la nature d'icelle, ce qui fut fait, et nagèrent celui jour amont la dite rivière. Et parce qu'elle fut trouvée de nulle expérience ni profonde, retournèrent et appareillâmes pour aller plus aval," c'est-à-dire à Québec.

Cartier écrit *Fouez*, selon l'orthographe et, probablement, la prononciation de son temps. Marc Lescarbot, qui vivait trois quarts de siècle plus tard, pense que c'est le nom de la famille de Foix, une branche de la première noblesse de France. C'est l'opinion généralement adoptée. La maison de Foix était entrée par les femmes dans celle de Bretagne. Le cardinal Pierre de Foix, mort en 1490, avait été évêque de Vannes, en Bretagne. A l'époque du voyage de Cartier, le gouverneur de cette province, nouvellement annexée à la France, avait épousé une de Foix, si nous ne nous trompons.

Le découvreur note que, dans l'embouchure de la rivière, il y a quatre îles. Il ne compte pas les deux plus petites. Soixante-huit ans plus tard Champlain dit qu'il y en a six.

<sup>1</sup> *Histoire de la Colonie*, I, 265.

<sup>2</sup> *Revue Canadienne*, 1869, p. 641 ; 1875, p. 133. *The Antiquarian*, Montréal, 1877, p. 25.

<sup>3</sup> Cartier parle toujours de lui-même à la troisième personne.

Les navigateurs chrétiens prenaient possession des terres neuves en y plantant une croix et, le plus souvent, ils y suspendaient l'écusson du prince qui les avait envoyés en découverte.

Il est difficile de déterminer l'endroit où la croix de la rivière de Fouez fut placée. Ce ne pouvait être que sur la pointe sud de l'une des deux îles qui forment l'apparence de trois rivières en divisant les eaux et qui se voyaient de loin sur le fleuve. Ces pointes n'existent plus ; en tous cas, elles ne sont plus les mêmes tant le fleuve les a rognées, déformées, rasées. Depuis trente ans, on les a entourées de quais, brise-lames et jetées, qui les modifient encore davantage.

La marée se rend jusqu'au rapide des Forges, à près de 9 milles.<sup>1</sup> Elle remonte aussi le fleuve et se fait sentir à l'entrée du lac Saint-Pierre, à 10 milles de la rivière de Fouez. Devant la ville, elle atteint parfois 15 ou 18 pouces. On croira difficilement que Cartier ait pu en tirer parti. La tentative qu'il fit pour pénétrer dans la rivière ne le mena pas plus loin que le rapide des Forges.

Cartier, Roberval, Jean Fonteneau,<sup>2</sup> l'abbé Pierre Desceliers, André Thévet, Marc Lescarbot, de 1535 à 1609, écrivent "rivière de Fouez". Après Cartier, ses neveux les Noël, qui voyageaient dans le fleuve, de 1555 à 1586, n'ont pas dû changer les noms imposés par le découvreur.

La carte de Desceliers<sup>3</sup> fait en 1546 à Arques en Normandie, montre le lac "d'Angoulême" (à présent Saint-Pierre) et ses îles au nombre de dix. Une rivière, qui doit être la Maskinongé, entre assez avant dans les terres et se décharge au lac en question. Ensuite vient "Mont de proy" comme pour désigner les coteaux des Trois-Rivières vus de la pointe du Lac. La désignation "R. de Fouez" se lit à l'endroit indiqué par le journal de Cartier, mais la rivière a été omise dans la carte — une faute plus fréquente qu'on ne le croirait. Nous ne savons d'où vient le terme de "Mont de proy" ; c'est probablement une mauvaise lecture du manuscrit de Cartier ou d'un autre écrivain. Les graveurs ne comprennent pas, les trois quarts du temps, les ouvrages qu'ils exécutent.

## II

Les guerres de religions, qui duraient depuis quarante ans, se trouvant terminées par la paix de Vervins et l'édit de Nantes (1598), on s'occupa quelque peu de la navigation, en vue de la pêche de la morue et de la traite des fourrures. Pierre de Chauvin sieur de Tontuit, cal-

<sup>1</sup> Où s'arrête pour frayer la morue naîne appelée petit-poisson des Trois-Rivières.

<sup>2</sup> Le pilote Jean-Alphonse dit le Saintongeais. (Dionne, *La Nouvelle-France*, 1891, pp. 57-76, 245, 255, 264.)

<sup>3</sup> Voir nos *Pages d'Histoire*, 1891, p. 74.

viniste normand<sup>1</sup> qui cherchait à faire sa fortune par le trafic, visita le Saint-Laurent avec François Gravé sieur du Pont, communément appelé Pontgravé, marchand de Saint-Malo, qui, au cours d'un précédent voyage, avait été à un lieu qu'il nommait les Trois-Rivières et où il comptait se fortifier, mais Chauvin n'en voulut rien faire, disant que Tadoussac était déjà le bout du monde. Ceci se passait en 1599. L'année suivante, Chauvin mourut, et Pontgravé poursuivit seul l'entreprise. Henri IV désigna pour l'accompagner Samuel Champlain.

Le 27 juin 1603, les deux explorateurs étant arrivés vis-à-vis les îles des trois rivières en question, Champlain approuva le dessein de Pontgravé pour la construction d'un fort ou poste de traite sur l'une des deux îles les plus avancées au fleuve. Ce plan ne fut jamais exécuté.

Pierre Dugast sieur de Monts, qui était le troisième personnage de l'expédition, n'a laissé aucun écrit, mais il ne paraît pas avoir apprécié le Saint-Laurent puisque, l'année suivante, il commença un établissement en Acadie, détournant l'attention du roi vers cette autre région, au préjudice du Canada.

Voici le texte de Champlain en 1603 : " En cette rivière, il y a six îles, trois desquelles sont fort petites, et les autres quelque cinq ou six cents pas de long, fort plaisantes et fertiles pour le peu qu'elles contiennent. Il y en a une au milieu de la dite rivière qui regarde le passage de celle de Canada et commande aux autres, éloignée de la terre, tant d'un côté que de l'autre, de quatre à cinq cents pas. Elle est élevée du côté du sud et va quelque peu en baissant du côté du nord. Ce serait à mon jugement, un lieu propre pour habiter<sup>2</sup> et pourrait-on le fortifier promptement car sa situation est forte de soi... Cette habitation serait un bien pour la liberté de quelques nations<sup>3</sup> qui n'osent venir par là à cause des Iroquois qui tiennent toute la dite rivière de Canada bordée ; mais étant habitée on pourrait rendre les dits Iroquois et autres sauvages amis ou, tout le moins, sous la faveur de la dite habitation, les dits sauvages viendraient librement sans crainte et danger, d'autant que le dit lieu des Trois-Rivières est un passage...<sup>4</sup> Nous entrâmes environ une lieue dans la dite rivière et ne pûmes passer plus outre à cause du grand courant d'eau. Avec un esquif nous fûmes pour voir plus avant, mais nous ne fûmes pas plus d'une lieue

<sup>1</sup> Dionne, *La Nouvelle-France*, 1891, p. 196.

<sup>2</sup> Dans toute cette relation de Champlain on ne trouve aucun autre projet d'établissement que celui des Trois-Rivières.

<sup>3</sup> Les Attikamègues, sans doute, peuple timide qui ne descendit aux Trois-Rivières qu'en 1637, trois ans après la fondation du fort.

<sup>4</sup> Un endroit fréquenté, un point de repère pour les chasseurs et les guerriers.

que nous rencontrâmes un saut d'eau fort étroit, comme de douze pas, ce qui fut occasion que nous ne pûmes passer outre."

En 1609, le même explorateur ajoute : "Faisant environ deux lieues dans la rivière il y a un petit saut d'eau qui n'est pas beaucoup difficile à passer."

Les îles sont semées entre le Saint-Laurent et le cap aux Corneilles. De ce dernier endroit, en remontant la rivière, on rencontre la pointe à Poulin qui doit être le "grand courant d'eau", où Champlain prit un canot d'écorce en 1603, et où s'était arrêté Cartier en 1535.

Le Petit-Islet est à 1 lieue plus loin. C'est évidemment ce "saut d'eau de douze pas" que Champlain mentionne en 1603, et comme n'étant "pas beaucoup difficile à passer", en 1609.

Le rapide des Forges est à 3 lieues du Saint-Laurent, si l'on suit la rivière ; par terre, il y a un peu plus de 2 lieues.

Les côtes, les chaînes de roc, les battures sur tout ce parcours présentent l'aspect d'un bouleversement qui provient peut-être en partie des tremblements de terre de 1663, mais certainement il avait été commencé avant la découverte du Canada.

La pointe à la Roche, à 1 mille plus haut que le rapide des Forges, ou mieux, à la tête du dit rapide, est un autre lieu à noter.

L'Islet se trouve environ 1 lieue plus haut que le poste des Forges. Là, comme en maint endroit entre les bouches du Saint-Maurice et la chute de Shawinigan, il est facile de voir que le sol a été culbuté, brisé, déplacé par des forces intérieures. A l'Islet, une longue pointe de roche s'avance jusqu'au milieu de la rivière et ressemble à un éboulis qui aurait obstrué le chenal nord-est, refoulant l'eau sur le bord opposé. Partout de gros cailloux se montrent au-dessus de l'eau. Le courant est très fort.

Le ruisseau des Aulnes, rive gauche du Saint-Maurice, débouche en cet endroit. Les forges dites de l'Islet sont établies sur son cours.

Depuis l'Islet jusqu'aux Grais, 1 lieue et demie plus loin, et même au delà, les terrains sont complètement tourmentés et les côtes en dos d'âne, par exemple à la pointe au Baptême (2 milles au-dessus de l'Islet), où l'on voit qu'une main puissante a défait l'œuvre primitive de la nature.

Un mille plus haut que les Grais est la Gabelle, ancien saut de La Vérendrye, rapide séparé par un gros rocher qui forme le "Fer-à-Cheval", côté est, et la "chute des Iroquois", côté ouest, ou, depuis cinquante ans, la "chute des Américains", parce que de naïfs Yankees ayant entrepris de franchir ce gouffre, qui a bien 18 pieds de haut, n'en sont pas revenus. Au bas, la rivière n'a pas plus de 60 à 80 pieds de large.

Un peu en amont de la Gabelle, la rivière Cachée sort de la rive gauche du Saint-Maurice.

Cela nous mène à 6 lieues du Saint-Laurent et c'est plus qu'il n'en faut pour l'intelligence du présent article.

Nous ne découvrons pas du tout dans le texte de Champlain qu'il ait tiré de sa tête le nom de "rivière des Trois-Rivières" ; il semble plutôt nous faire comprendre que Pontgravé<sup>1</sup> désignait le lieu par ce nom. Comment Lescarbot peut-il affirmer que "la rivière de Foix a été nommée par Champlain Les Trois-Rivières".

Champlain, Pontgravé, Lescarbot ont vécu ensemble en Acadie. Ce fait donne-t-il plus de valeur à son assertion ? Il ne faut pas oublier que Lescarbot n'a jamais vu le Saint-Laurent ; ce qu'il nous en dit, il le tient de ses deux compagnons de Port-Royal. Il a pu se tromper. Nous pensons que l'auteur du terme "Trois-Rivières" est antérieur à Champlain.

Sur sa carte de 1609, Lescarbot pose une croix, signe ordinaire d'habitation, sur l'emplacement actuel de la ville — la terre ferme — et non pas sur les îles. Ce devait être le terrain occupé habituellement par les sauvages et où Pontgravé, de Monts, Champlain faisaient la traite.

Ceux qui nous montrent, en 1617-18, le frère récollet Pacifique Duplessis enseignant le cathéchisme aux Algonquins sur les îles de l'embouchure du Saint-Maurice ne peuvent s'appuyer sur aucun texte sérieux, sauf que ce religieux était alors aux Trois-Rivières et y faisait la mission.

### III

La carte de 1612, dressée par Champlain, marque "Les Trois-Rivières," au nord, vers Shawinigan, où il y a qu'une seule rivière, mais cela signifie apparemment que le nom de l'embouchure s'étendait à tout ce cours d'eau, qui a bien cent lieues de long. Il a la forme d'un arbre couché avec ses milles branches.

Le frère Sagard disait, en 1623, que "les Français ont nommé ce lieu les Trois-Rivières parcequ'il sort des terres une assez belle rivière qui se vient décharger dans le fleuve Saint-Laurent par trois principales embouchures, causées par plusieurs petites îles qui se rencontrent à l'entrée de cette rivière".

Il n'y avait pas encore d'établissement fixe dans les îles ou sur la terre ferme, mais tout nous indique que la traite annuelle, la mission, se faisaient où est la haute ville et l'expression "ce lieu" devait s'appliquer à la "Table" (fief Pachirini) ou au "Platon", qui est tout auprès.

<sup>1</sup> Une rue de la ville porte maintenant son nom.

Il n'en reste pas moins acquis que le nom des Trois-Rivières provient des trois chenaux situés entre les caps Madeleine et Métaberotin.

Les flancs escarpés et sablonneux du cap Métaberotin (la décharge des vents) et du cap de La Madeleine encadrent le bassin au milieu duquel sont placées les "îles des Chenaux" selon le terme consacré depuis au moins deux siècles.

A Machiche, Masquinongé, Sorel, Nicolet, Gentilly, Batiscan, Champlain, on dit "les Chenaux", au lieu de "Saint-Maurice. Nous pensons que les trifluviens sont les seuls de toute la région qui, parfois, emploient le nom de Saint-Maurice. Pour tous les autres, "les Chenaux" signifient toute la rivière, jusqu'à Kicandash si vous voulez, car on dit d'un homme grand coureur des bois qu'il s'est rendu à la pointe des cheveux des Chenaux.

Le cap Métaberotin, le cap des Trois-Rivières, le cap Lieutenant, la pointe aux Iroquois, la pointe des Chenaux sont un seul et même promontoire.

Peu d'endroits sur ce continent, ou ailleurs, renferment autant de cours d'eau importants, réunis de si près, que les 17 lieues du "gouvernement des Trois-Rivières", comme on disait encore il y a un siècle. Les rivières du Loup, Machiche, Saint-Maurice, Champlain, Batiscan, Saint-Anne, Gentilly, Bécancour, Nicolet, Saint-François, Yamaska, viennent du nord et du sud verser leur trop plein au fleuve majestueux qui descend des plus grands lacs du monde pour aller grossir les océans. La facilité des communications ainsi créée par la nature, la magnificence des forêts semées sur ces territoires, la fertilité du sol, firent de cette partie du Canada une province où les Sauvages et les Français se groupèrent de préférence. La situation du terrain de la ville des Trois-Rivières y attira le poste central de toute la contrée.

Le choix en a été guidé par la nature du sol. On adopta le meilleur des trois ou quatre endroits où les Sauvages avaient des bourgades, des campements plus ou moins sédentaires.

Pachirini, le chef algonquin qui occupait le boulevard Turcotte, aujourd'hui ainsi nommé, n'était pas établi sur les îles du Saint-Maurice.

Capitaneau, grand chef algonquin, demandant à Champlain, en 1633, de bâtir une maison française, indiqua pour cet objet le Platon situé à 300 pieds du camp de Pachirini, sur la Table. C'est là que le premier et unique fort des Trois-Rivières fut construit. Les Français se bornèrent à adopter le poste le plus commode qui était en même temps celui de la traite, lorsqu'il fut question de se fixer en colons dans le voisinage des trois rivières.

De 1535 à 1634, les Français fréquentaient ce lieu avant que de s'y arrêter à demeure. La Table était la résidence des Algonquins, proches parents de ceux de l'Ottawa ; on y voyait aussi quelques Monta-

gnais du Saguenay et, rarement, sinon jamais, les Têtes-de-Boule du haut du Saint-Maurice, peuple timide à l'excès, qui ne se mêlait point aux bandes de chasseurs ni aux partis de guerre allant et venant sur les bords du grand fleuve, au caprice des événements.

Le 15 février 1634, la compagnie des Cent-Associés concéda aux révérends pères jésuites 600 arpents de terre "au lieu dit les Trois-Rivières". Cette seigneurie occupe la partie ouest de la ville. C'est donc là que le nom de la rivière avait été transporté. Cinq mois après l'acte de concession ci-dessus, Champlain faisait construire sur le Platon "le fort des Trois-Rivières".

Le *Catalogue des Trépasses* est une pièce de toute importance. Il a le double mérite de nous renseigner sur quatre ou cinq points inexplicables jusqu'à présent, et d'être le plus ancien acte écrit qui existe en original dans toute l'Amérique du Nord, le Mexique excepté.

Le papier qui le porte est en bon état de conservation. L'encre est jaunie sans être beaucoup altérée. Un œil ordinaire lit tous les mots sans verres grossissants.

C'est la première page du registre des sépultures et baptêmes du gouvernement des Trois-Rivières.

Les registres de Québec ayant été consumés, en 1640, dans l'incendie de Notre-Dame de Recouvrance, l'ancienneté appartient à notre document.

Cette page paraît avoir été détachée, il y a une centaine d'années, et transportée à Québec, probablement pour faciliter une étude historique, et elle resta oubliée dans le greffe de la Paix jusque vers 1850 ; mais personne ne semble en avoir tiré aucun renseignement, du moins dans le sens public. En 1861 M. l'abbé Ferland la cita, en partie, dans son *Cours d'Histoire du Canada*, mais sans y attacher les explications qu'elle nécessite pour acquérir toute sa valeur.

Sa date devrait être le 6 février 1635, mais elle a dû être écrite en 1636, sinon plus tard, d'après des notes volantes. Sans cela, comment expliquer que "M. de Champlain commandait en ce pays" ? Puisqu'il mourut le 25 décembre 1635, il faut donc que le père Le Jeune ait écrit l'en-tête du registre après cet événement.

De 1636, où eut lieu le premier mariage d'une personne des Trois-Rivières, à 1653, s'il a existé un cahier pour l'inscription des actes de ce genre, il est perdu maintenant, et l'on doit supposer qu'il y en avait un, puisque la plupart des unions célébrées par l'Eglise durant cette période — unions que nous avons constatées par divers moyens — ne figurent pas au registre de Québec, le poste le plus voisin des Trois-Rivières. Les notaires des deux endroits dressent quelques-uns des actes en question, sans indiquer ni où ni quand a eu lieu la cérémonie religieuse ; d'un autre côté, on rencontre la preuve de certains mariages

## Catalogue des Trespassez Au Lieu nommé Les Trois Rivières.

M. *Estienne de la Compagnie de la Nouvelle France* a été ordonné par le *Conseil de la Colonie* de se faire donner par le *Commissaire de la Colonie* qui venoit de se faire y envoie de *Ribou* dans une barque sous la conduite de *Monsieur de la Rivière* lequel mit pied a terre le *quatre de Juillet* de l'année *1724* avec quelques hommes de son garnison pour la plupart artisans de l'ordonne ordonne communément a la maison de *la Rivière* ou fort qui se voit de ce lieu.

Le *trois de Octobre* de la même année *Le Sr de la Rivière* parut le *Belin*, *le Sr de la Rivière* de la *Compagnie de Jesus* partant de *Ribou* dans une barque pour arriver au *Fort de la Rivière* le *se de même mois* pour visiter nos garnison de *la Rivière* de ce lieu.

Par le *15 de Décembre* de la même année *Le Sr de la Rivière* vint de son garnison de *la Rivière* de ce lieu pour donner communément aux *Officiers de la Colonie* de ce lieu.

entre gens des Trois-Rivières sans retrouver l'intervention du prêtre ou du notaire. En 1654 commence le registre des alliances faites aux Trois-Rivières devant les RR. PP. jésuites, desservants de la paroisse.

“CATALOGUE DES TRESPASSEZ AU LIEU NOMMÉ LES TROIS RIUIERES.

“Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle France ayant ordonné qu'on dressast une habita<sup>on</sup> en ce lieu nommé les Trois Riuieres Monsieur de Champlain qui commandait en ce pais y envoya de Kebec une barque souz la conduite de Monsieur de la Violette lequel mit pied a terre le quatri<sup>e</sup> de Juillet de lan 1634. avec quelque nombre de noz françois pour la pluspart artisans Et des lors on donna commencement à la maison & habita<sup>on</sup> ou fort qui se voit en ce lieu.

“Le troisi<sup>e</sup> de Septembre de la mesme année Le R<sup>d</sup> Pere Paul le Jeune, & le P. Buteux Religieux de la Compagnie de Jesus partirent de Kebec dans une barque & arriverent icy le 8. du mesme mois po y assister noz françois po<sup>r</sup> le salut de le<sup>rs</sup> ames.

“Vers la fin de decembre de la mesme année le mal de terre sestant jesty pamy noz françois en emporta quelques uns qui ont donné commencement aux Chrestiens deffunctz en ce pais.”

L'étrangeté du mot “catalogue” pour qualifier cette tête de registre mortuaire disparaît si l'on songe au langage du XVII<sup>e</sup> siècle et même celui plus près de nos jours. Le dictionnaire de Trévoux (1763) l'emploie de cette manière : “*Catalogue* — liste et mémoire qui contient plusieurs noms propres d'hommes, de livres, ou d'autres choses, disposés selon un certain ordre.”

Les termes : “Monsieur de Champlain, Monsieur de la Violette” étaient des formes de politesse usitées dans toutes les classes au-dessus du peuple, pour différencier du vulgaire soit des fonctionnaires publics ou de bons bourgeois. En cela, il ne s'agit aucunement de familles nobles ni d'anoblis.

On trouve bien en 1635 et 1636, le sieur de La Violette commandant aux Trois-Rivières, mais personne ne savait qu'il eût construit le fort ni qu'il eût débarqué en ce lieu, pour cet objet, le 4 juillet 1634. Nous savions seulement qu'un employé fut envoyé de Québec avec cette mission le 1er ou 2 juillet.

Même chose pour la date de l'arrivée des deux pères jésuites.

La maladie appelée “mal-de-terre” était assez commune dans les nouveaux établissements par suite de manque de légumes, que le pays ne produisait pas encore. Les salaisons, apportées de France, très souvent gâtées, engendraient une sorte de scorbut ressemblant à celui que l'on prend sur mer, et que rien ne pouvait guérir sauf la consumma-

tion des légumes ou de la bière d'épinette, mais on ne s'était pas encore avisé d'avoir recours à ces remèdes si simples.

Le premier enterrement inscrit au Catalogue porte la date du 6 février 1634, mais c'est une inadvertance, puisque le fort ne fut construit qu'au mois de juillet de cette année. Il faut donc lire "6 février 1635". Au second acte, il y a "18 février 1635", ce qui est exact, et la suite pareillement.

#### IV

Le chef Capitanal qui, en 1633, avait demandé à Champlain de bâtir une maison française aux Trois-Rivières, ne se trouvait pas sur les lieux, le 4 juillet de l'année suivante, lorsque La Violette abattit les premiers arbres de la forêt environnante pour poser la palissade du nouveau fort ; il était éloigné, avec ses gens, du côté sud du fleuve. Vers la fin de juillet, Champlain visita les travaux. On apporta Capitanal mourant, qui demandait qu'on l'inhumât près des Français. Champlain fit mettre une petite clôture autour de son tombeau pour le rendre remarquable.

Capitanal, ou Kepitanat selon le père Ducreux, était chef des Montagnais, peuple de race et de langue algonquine.

Les Sauvages avaient un cimetière situé dans la partie nord-est du Platon, à l'endroit où se termine la rue dite des Casernes, du Collège, et du Château, car elle a trois noms. En 1858, lorsque l'on coupa la pointe du Platon pour construire la descente du boulevard Turcotte, les restes de cette nécropole furent mis au jour et nous eûmes l'occasion de les examiner à mesure que les travaux avançaient. La plupart des objets appartenaient à l'âge de pierre, ce qui est antérieur à l'arrivée des Français. Ça et là, et rarement, on découvrait un article de fabrication européenne, qui pouvait être de la période de Cartier à Laviolette. Pas le moindre signe chrétien. Plusieurs personnes exprimaient l'opinion qu'il y avait ensemble deux genres de tombeaux : huron-iroquois, et algonquin. L'endroit est des plus convenables pour un monument.

Il est naturel de croire que l'on y enterra Capitanal ; néanmoins les découvertes de 1858 ne révélèrent rien à ce sujet. Au mois d'avril 1887, M. Louis Pothier ouvrit le sol qui confine à ce cimetière du côté ouest, par conséquent au nord-est du château actuel et au nord-nord-ouest du fort de Laviolette d'autrefois. Il y trouva deux sépultures sauvages, dont une insignifiante ; mais l'autre renfermait un chaudron de cuivre de 6 pouces sur 9 pouces, une pipe de terre avec tuyau plombé, une pierre à fusil, un bout de fer appartenant à un outil quelconque, une épée, trois dagues à gâines de peau avec poil, deux couteaux avec débris de gâines, une branche de sapin, des fragments

d'écorce d'arbre, des morceaux de couverture de laine, des pièces de peau de castor. Du squelette il ne restait que la mâchoire, des grands os et des cheveux — le tout inhumé dans un beau sable sec. Assurément ce n'était pas un sauvage vulgaire qu'on avait honoré de la sorte. Si ce n'est Capitanal c'est Pachirini ; — toutefois ce dernier était encore enfant lors du décès de Capitanal, et il vécut chrétien, de sorte qu'il avait sa place au cimetière des Français ou des Sauvages convertis. Plantons une stèle sur la place du tombeau sauvage en souvenir de Capitanal.

Le 1<sup>er</sup> août 1635, le père Buteux écrivait, parlant de la perte de Capitanal : " Si nous (les pères Le Jeune et Buteux) eussions été pour lors aux Trois-Rivières, je ne doute point qu'il ne fût mort chrétien. J'ai un grand regret de la mort de cet homme, car il avait témoigné en plein Conseil que son dessein était d'arrêter ceux de sa nation auprès du fort de la rivière d'Anguien ; il m'en avait donné parole en particulier."

Ceci révèle, un nouveau nom imposé à notre rivière. Lorsque le père Le Jeune traçait ces lignes<sup>1</sup> destinées à être lues en France, il venait de recevoir une lettre du duc d'Enghien<sup>2</sup> (plus tard le grand Condé), qui promettait de se rendre utile à la colonie dès que son âge le mettrait en état d'agir, car, né en 1621, il ne dépassait pas quatorze ans, mais donnait déjà des preuves de haute intelligence. Son père avait été vice-roi de la Nouvelle-France.

Un protecteur de sang royal était bien ce que le zélé missionnaire pouvait rêver de plus favorable au Canada, et ce n'était point de sa part une maladresse que de rattacher cette puissante famille aux intérêts du Canada, en baptisant d'après elle l'une de ses principales rivières. Un tel projet nous paraît manifeste dans les quelques lignes citées plus haut. Le père Le Jeune, très bien en cour, homme de mérite, actif, dévoué à la colonie, pouvait être pour celle-ci une précieuse ressource au début de ses établissements.

En ce qui regarde le nom d'Enghien, le projet de l'appliquer au Saint-Maurice n'eut pas de suite. Ajoutons que la lettre du père Le Jeune est la seule pièce connue qui le mentionne.

Mais si vous doutez de quelle rivière parle le père Le Jeune il suffit de se rappeler que Capitanal était chef des Trois-Rivières, et que le texte mentionne " le fort de la rivière d'Anguien " comme lieu d'habitation de ce sauvage. Il n'y avait qu'un autre fort dans toute la contrée du Canada : celui de Québec, car on ne saurait tenir compte, en 1635, du poste de Sainte-Croix, construit (1633) sur une île des rapides du Richelieu, près Deschambault, et presque aussitôt abandonné.

<sup>1</sup> *Relations*, 1635, p. 21 ; 1636, p. 3.

<sup>2</sup> Anguien ou Enghien, c'est la même chose. Prononcer *angain*.

L'enthousiasme qui régna dans certaines localités de la France pour les missions du Canada, de 1633 à 1640 à peu près, ne fut qu'un feu de paille. Le prince de Condé fit comme les autres; il oublia ses promesses au père Le Jeune, se mit dans les affaires de l'Europe, gagna la bataille de Rocroi, se mêla de politique, emporta des villes, devint rebelle, et resta avec un nom immense... lequel ne se retrouve plus en Canada.

La *Relation* de 1635 dit: "Les Français ont nommé ce lieu les Trois-Rivières, parce qu'il sort des terres un assez beau fleuve qui se vient dégorger dans la grande rivière<sup>1</sup> de Saint-Laurent par trois principales embouchures, causées par plusieurs petites îles qui se rencontrent à l'entrée de ce fleuve, nommé des Sauvages *Metaberoutin*."

Le mot *Métaberotin*, *Métaberoutine*, *Metapelodine*, veut dire le tourbillon des vents. En algonquin l'*n* final est sonore comme dans *ine*. Les Abenakis ont fait une corruption du mot, et prononcent "Madonbaledenik"; en français, on dit "les Chenaux".

En 1646, le *Journal* des jésuites parle du "cap des Trois-Rivières", pour désigner le cap appelé plus tard du nom de M. de La Ferté, abbé de La Madeleine, propriétaire de ces terrains. Les trois chenaux appartiennent autant et plus à ce cap qu'au cap *Métaberotin*.

La délimitation de la seigneurie de La Madeleine, en 1651, embrasse "deux lieues le long du fleuve, depuis le cap nommé des Trois-Rivières, en descendant sur le grand fleuve, jusqu'à l'endroit où les dites deux lieues pourrout s'étendre".

On voit que les trois rivières en question demeurent toujours à la même place. La ville des Trois-Rivières est à une demi-lieue plus loin, sur la terre ferme (en remontant).

La relation de 1652 mentionne que, "le 8 juin, deux Hurons, tendant une ligne pour prendre du poisson, proche des îles du fleuve appelé les Trois-Rivières, furent massacrés". C'est toujours un seul et unique cours d'eau qui porte le nom de "Trois-Rivières".

Un contrat du notaire Séverin Aneau, en date du 4 novembre 1652, dit indifféremment "cap de La Madeleine" et "cap des Trois-Rivières", pour désigner la pointe nord des Chenaux.

En 1653, le père Bressani écrivait: "C'est un cours d'eau que nous appelons les Trois-Rivières parce que, à l'embouchure, il est divisé en trois branches par deux îles."

Tout cela est-il suffisant pour faire taire les hommes ingénieux qui ont inventé tant de choses sur l'origine du nom des Trois-Rivières, ou pour empêcher les autres de reproduire des inexactitudes de ce genre?

<sup>1</sup> Aujourd'hui, nous appelons plutôt *fleuve* un cours d'eau qui se décharge dans la mer, et *rivière* celui que se perd dans un fleuve.

L'île la plus grande "située dans les Trois-Rivières" fut concédée, en 1655, à Christophe Crevier, Jean Pacault, Michel Lemay, Pierre Dandonneau, Jacques Bertaud et Jacques Brisset, "tous habitants des Trois-Rivières", ce dernier terme signifiant la bourgade française de la Table, à 40 arpents de l'île. La même année, dans un acte du notaire Séverin Ameau, on recontre pour la première fois le mot de "ville" appliqué à ce lieu.

En dépit du proverbe : "Qui prouve trop ne prouve rien", il nous serait facile d'entasser des témoignages de ce genre et en faire un long chapitre.

Bacqueville de La Potherie disait, en 1701 : "La ville tire son origine de trois canaux, dont l'un est plus large que la Seine au-dessus de Paris, et qui sont formés par deux îles de quinze à seize cents arpents de long, chacune remplie de beaux arbres. Il y en a quatre autres fort petites, au-dessus, dans l'embouchure d'une rivière nommé Maitabiroline, d'où descendent plusieurs nations qui y viennent faire la traite de leurs pelleteries."

L'auteur sait bien que la traite avait lieu à la ville, mais la construction de sa phrase nous porte à croire faussement que c'était sur les îles.

On ne saurait douter que le poste de 1634, qui est devenu la ville actuelle, ne tire son nom de l'embouchure si particulièrement conformée de la rivière dont les Français de l'époque dépeignaient la physionomie en disant : les chenaux — la rivière aux chenaux.

Ce qui est évident, d'autre part, c'est que La Potherie, lors de sa visite à la ville, n'a pas examiné les îles dont il parle, puisqu'il donne à deux d'entre elles des dimensions exagérées à l'extrême et qu'il efface presque l'île Saint-Christophe, la plus grande de toutes, sans compter qu'il les déplace étrangement. Il fait, de plus, une rivière spéciale de Métaberotin.

Charlevoix s'exprime singulièrement : "Un peu au-dessous, et du même côté que la ville, le fleuve reçoit une assez belle rivière qui, avant de confondre ses eaux avec les siennes, en reçoit en même temps deux autres, l'une à sa droite et l'autre à sa gauche, et c'est ce qui a fondé le nom de Trois-Rivières, que porte la ville."

Au moment où ce voyageur écrivait ainsi à la duchesse de Lesdiguières, après avoir passé en voiture devant Bécancour et le cap Métaberotin, il venait de mettre pied à terre en ville, sans avoir vu de près les localités en question. C'était le 6 mars 1721. Sa conception de deux rivières qui se déchargent dans l'embouchure d'une troisième, résulte évidemment d'un malentendu entre lui et la personne qui lui expliquait la forme de la contrée.

Les voyageurs se copient parfois en se succédant et reproduisent de cette manière des erreurs qui ont lieu de surprendre. Par exemple, Lebeau note, en 1729, que "la ville tire son origine de trois canaux, dont l'un est plus large que la Seine dans son entrée à Paris; ces trois canaux sont formés par deux îles de seize cents arpents de long chacune et remplies de beaux arbres". Ceci n'est qu'une répétition du texte de La Potherie, mais ce dernier avait copié Lescarbot en disant "seize cents arpents", et Lescarbot avait mal compris Champlain, lorsque celui-ci parlait, en 1603, de trois îles pouvant avoir environ "cinq ou six cents pas de long". Lescarbot, reprenant ce texte, met, en chiffres (ce qui est peut-être la faute du typographe) "de 15 à 1600 pas"; La Potherie arrive avec "quinze à seize cents arpents de long". Lebeau sanctionne ce mesurage, lui qui demeurait à Québec et pouvait se renseigner à bonne source. Ainsi, quinze cents pas sont devenus 1,500 arpents, soit 19 lieues de long — quand la plus longue de ces îles mesure 6,000 pieds ou deux mille quatre cents pas. Remarquez que les deux îles dont parle Champlain sont de moitié plus petites que celle-là.

Le dictionnaire de Trévoux est assez inexact à son tour: "Grande rivière de la Nouvelle-France, en Amérique, *Trifluvius*. Elle se forme par le concours de trois rivières qui ont leurs sources vers les confins de l'Estotiland, et qui se déchargent dans le Saint-Laurent, entre Québec et Montréal." Et ailleurs: "L'Estotiland est un grand pays de l'Amérique Septentrionale, qui est encore appelé la terre de Labrador, ou de Cortéreal, ou la Nouvelle-Bretagne."

Ces trois rivières imaginaires, sortant de la région du nord, pour se combiner en un seul cours d'eau qui tombe dans le Saint-Laurent, altèrent l'ordre des choses établies par la nature puisque, en réalité, ce sont trente ou quarante belles rivières qui aboutissent au fleuve par une seule voie. Le Saint-Maurice ressemble à un arbre sans racines qui serait couché sur le sol; le pied ou bas du tronc baigne dans le Saint-Laurent; les branches, étendues à droite et à gauche, représentent les nombreux tributaires qui lui viennent de toutes parts, après avoir arrosé un territoire de 100 lieues de long sur autant de largeur, qui n'est ni le Labrador, ni la terre de Cortéreal, ni la Nouvelle-Bretagne, mais peut-être bien l'Estotiland; ce qui réglerait la question de savoir où était située la mystérieuse contrée de ce nom que nous ne pouvons plus retrouver. Le territoire du Saint-Maurice, et non point ceux du Saguenay ni de l'Ottawa, correspond le mieux à ce que les premiers géographes nommaient *Estotiland*, un nom étrange qu'ils n'expliquent en aucune manière.

## V

La rivière des Trois-Rivières a porté ce nom depuis 1599 jusqu'à 1750. Le terme "les Chenaux" paraît remonter aux débuts de la ville; il régné encore.

Quand donc s'est produite l'appellation de "Saint-Maurice" ?

On la découvre, pour la première fois, en 1723, puis, en 1751.

De tous les habitants de la ville et de la région, il n'y en a qu'un seul ayant porté le nom de baptême de Maurice avant 1723: c'est un nommé Poulin dit le sieur de Lafontaine, homme instruit, lequel s'était fait donner une terre en fief sur la rive droite de la rivière des Trois-Rivières (1668) précisément où furent élevées les forges, vers 1740, ce qu'on désigne à présent comme les "vieilles Forges". Est-ce de lui que vient le nom du Saint-Maurice ? Oui, très probablement.

Les deux fils de Maurice Poulin ont formé les branches qui portent les noms de Courval et Cressé; ces deux surnoms remplacent le nom originnaire de la famille. On dit encore "Poulin de Courval"; quant au nom de Cressé, il se prononce maintenant seul. Ce dernier provient de M<sup>lle</sup> Cressé, seigneuresse de Nicolet, qui épousa Jean-Baptiste, fils de Maurice Poulin, ci-dessus nommé. On sait avec quelle facilité les noms de famille se changent dans le pays des Trois-Rivières.

Les Chenaux offrent un lieu d'hivernage incomparable pour les navires, petits ou grands, qui fréquentent le fleuve. La profondeur de ces canaux est de 40 à 60 pieds.

Va sans dire que l'aspect de ces trois chenaux si rapprochés devait frapper les voyageurs et leur faire crier: "Trois rivières ensemble!"

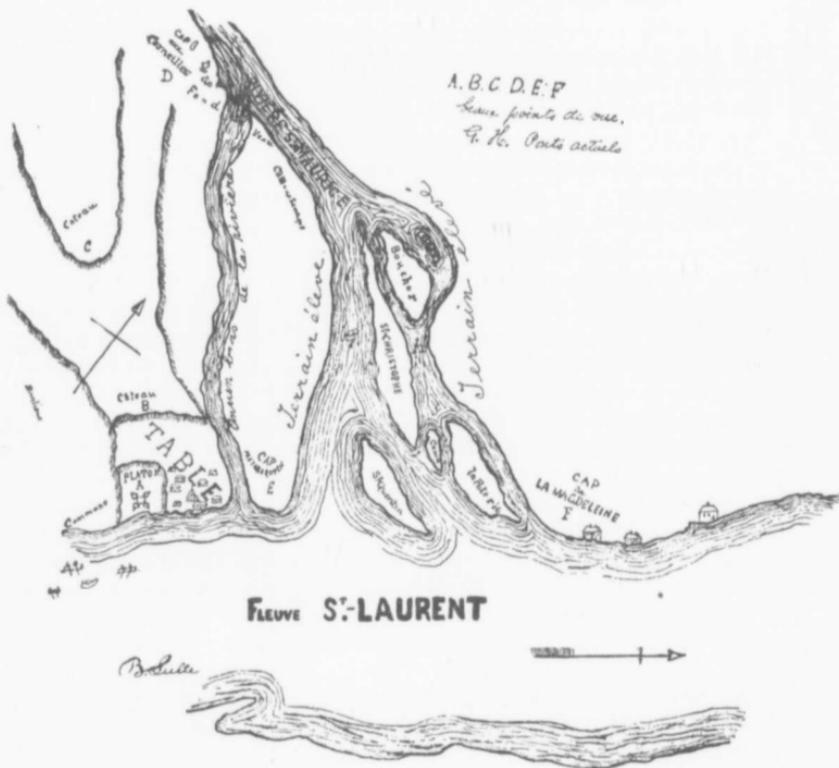
En ce cas, il n'y avait donc pas quatre rivières ? La question se présente à cause de l'existence ancienne d'un quatrième bras, dans la ville actuelle. Ce chenal, encore rempli d'eau du temps de Pontgravé et de Champlain, n'avait plus, apparemment, que peu ou point d'importance et s'en allait dépérissant déjà. Il n'est rien aujourd'hui.<sup>1</sup> Du temps où cette branche de la rivière coulait entre le cap Métaberotin et le centre actuel de la ville, et que les terres bordant le fleuve étaient à l'état sauvage, c'est-à-dire couvertes de la forêt primitive, il y avait bel et bien quatre bouches de rivières, mais cela remonte à de longs siècles.

Rien ne nous indique que les Français aient eu la coutume de rencontrer les Sauvages sur les îles qui forment les trois sorties du Saint-Maurice. Il est vrai que le premier projet de Champlain fut d'établir un poste fortifié sur l'une des îles en question, mais lorsqu'arriva le moment d'agir, il choisit la Table, emplacement actuel de la ville, parce

<sup>1</sup> En 1850, on voyait encore dans son lit, des buttes de sable qui n'avaient aucun rapport avec le terrain avoisinant, et qui devaient avoir été des îles.

que les Sauvages s'y tenaient de préférence à tout autre endroit des environs.

Les canots qui, dans les premiers temps, descendaient la rivière aux cent cascades (le Saint-Maurice) pour rencontrer les commerçants français, ne doubleraient pas toujours le cap Métaberotin, lorsqu'ils se rendaient à la Table, où avaient lieu les échanges de marchandises; ils s'arrêtaient, le plus souvent, vers le Fond-de-vaux, près du cap aux



Corneilles, à l'endroit où la rivière s'étend pour former des îles, endroit qui porte encore le nom de côte aux Sauvages. De là, par la coulée ou quatrième rivière, les Sauvages atteignaient le Platon, la Table, la Haute-Ville, si vous voulez. Le père Le Jeune écrit Plateforme au lieu de Platon.

Deux grandes îles couvertes des arbres de la forêt primitive coupaient le cours des eaux à l'endroit précis où le Saint-Maurice débouche

dans le Saint-Laurent, de sorte qu'une personne, montant ou descendant le fleuve, apercevait trois rivières manche à manche, à côté les unes des autres, à des distances à peu près égales.

Les îles y sont encore. Les beaux arbres ont disparu, cela fait que toute la physionomie du paysage est changée. Il y a cinquante ans, la destruction de ces boisés commença; il ne reste plus qu'un sol bas, rasé, au delà duquel le regard suit l'unique rivière dont les bras liquides enlacent les deux îles qui touchent au Saint-Laurent. Au-dessus de celles-ci, plus haut, dans le Saint-Maurice, par conséquent, sont quatre îles, également dénudées de toute végétation forestière. L'œil voit nettement ces six plaques de terre qui paraissent flotter sur les eaux, et la rivière est large de trois quarts de lieue dans son extrême évasement entre le cap de La Madeleine et le cap Métaberotin.

La surface des îles se trouve à présent, en majeure partie, occupée par des cultures telles que blé, sarrasin, avoines, choux et navets. Les marchands de bois y construisent des quais, des scieries et des maisons d'habitation—sans compter les piles de planches rangées en lignes monotones au bord de l'eau.

Vers le commencement de l'été, le gouvernement de Québec fait tendre des barrages, de la terre ferme aux îles, pour arrêter la marche de plusieurs cent mille billots descendant la rivière; les Chenaux sont alors comme pontés à la façon d'une route construite en rondins.

Les floteurs—*drivers*, *draveurs*, si vous voulez—se promènent sur ce plancher mobile, leurs longues perches ferrées à la main, triant les pièces appartenant à chacun de leurs bourgeois, et les poussant au dehors où les hommes des scieries mécaniques s'en emparent pour les transformer en madriers ou en planches.

L'hiver, c'est un autre spectacle. La neige couvre les îles, les chenaux disparaissent sous une couche de glace. Dans ces lieux désolés, le lièvre et le renard tracent leurs pistes, que le chasseur suivra bientôt d'un œil attentif. De temps à autre, une voiture passe sur le chemin de la traverse, balisé de petits sapins plantés dans le mol édreton qui recouvre les eaux durcies par l'action de l'hiver.

Mais, durant la semaine qui précède la fête de Noël, tout change, les îles s'animent en quelque sorte; partout circule une population affairée; on dresse des cabanages; la tranche de fer et le godendard entament la glace sur une cinquantaine de points choisis à certaines distances les uns des autres; le travail se continue jour et nuit jusqu'à ce que des ouvertures soient pratiquées au goût des pêcheurs, car il s'agit de pêcher le fameux petit-poisson des Trois-Rivières!

Chaque trou mesure de 12 à 15 pieds de longueur sur 5 de largeur. On y enfonce un long coffre formé de quatre baguettes de

bois de frêne revêtues de rêts ; l'un des bouts du coffre est ouvert et placé à l'encontre du poisson qui remonte le courant, et qui entre par masses dans ces appareils ; après quelques minutes d'attente, le pêcheur soulève la gueule du coffre, tire le tout hors de l'eau ; vous voyez alors frétiller sur la glace des centaines de petits êtres qui gèlent, en attendant la poêle à frire. On en prend plus de 40,000 boisseaux chaque hiver, en deux semaines seulement parce que, avant Noël, il n'est pas encore arrivé, et aux Rois il achève sa course vers le rapide des Forges. Cette manne n'a qu'un temps.<sup>1</sup>

Quelques détails sur les îles en question :

L'île de la Trinité se nomme aussi Saint-Quentin, du nom de Quentin Moral, établi aux Trois-Rivières en 1650. Bouchette la nomme île du Milieu. Elle a été connue sous le nom de Commune-aux-Cochons, et aussi d'île Maillet, son avant-dernier propriétaire. Le nom de Trinité lui vient probablement de sa position dans l'embouchure des trois rivières. D'une pointe à l'autre, elle mesurait 3,200 pieds en 1869, mais l'extrémité qui regarde le fleuve est à présent quelque peu raccourcie. Elle appartient aux héritiers de John Macpherson, de George Baptist et de Samuel Hart, fils d'Ezéchiël.

L'île de La Poterie portait le nom d'île aux Cochons lorsque M. Jacques Le Neuf de La Poterie (qu'il ne faut pas confondre avec Bacqueville de La Potherie) en obtint la concession, l'année 1649. En 1668, dans un acte du notaire Ameau, elle figure comme "située au nord-est de l'île de la Trinité" ; elle s'est appelée successivement Bellerive, à cause de Crevier dit Bellerive, habitant du cap de La Madeleine ; Caldwell, d'après Henry Caldwell, receveur général de la province, et Baptist, du nom de George Baptist, marchand de bois du Saint-Maurice et dont la famille la possède encore. Bouchette la désigne, conjointement avec une île voisine, comme "les îles de l'Abri", parcequ'elles offrent aux navires un refuge efficace contre les vents de l'été et un port d'hivernage commode. Son étendue, d'une pointe à l'autre, est de 3,000 pieds.

Ces deux îles (Trinité et Poterie) divisent le Saint-Maurice en trois canaux.

La troisième, appelée Caron ou l'Abri, mesure 1300 pieds de longueur. C'est une propriété du gouvernement fédéral.

L'île Saint-Christophe, sur laquelle reposent les culées des deux ponts publics, a 6,200 pieds de longueur ou environ 80 arpents de superficie. En 1654, Christophe Crevier sieur de la Mêlée, Jacques Bertaud, Jacques Brisset, Jean Pacault, Pierre Dandonneau dit Lajeunesse et Michel Lemay en obtinrent la concession, puis, dans l'intervalle des cinq

<sup>1</sup> Ces lignes étaient écrites en 1895. Depuis lors, les usines de Shawinigan et de la Grande-Mère ont pollué les eaux : le petit-poisson, venant de la mer, s'arrête pour frayer à la rivière Champlain et aux battures de Batiscan.

années qui suivirent, Christophe Crevier acheta les parts de ses co-propriétaires. L'île appartient à présent moitié aux autorités fédérales, moitié à Joseph-Nérée Lambert.

La cinquième a été accordée à Pierre Boucher en 1655. Elle porte les noms de Boucher, Saint-Joseph, Lacroix. Sa longueur est de 2,500 pieds. Le propriétaire est Eusèbe Doucet.

La sixième est l'île Ogden, qui mesure 1,000 pieds de long.

Si vous aviez à vous entretenir des cinq bouches qui composent le delta du Nil, peut-être auriez-vous moins de choses à dire qu'en parlant des trois canaux du Saint-Maurice.

## VI

Depuis l'inondation qui a dévasté une partie des rives du Saint-Laurent, au mois d'avril 1896, on a souvent employé les mots "îles, cap, Saint-Maurice, commune, banlieue", en les appliquant à la ville des Trois-Rivières. Disons tout d'abord que la banlieue et la commune ont été seules visitées par le surplus des eaux du fleuve, attendu que la vieille ville et le cap Métaberotin sont trop élevés pour avoir rien à craindre du Saint-Laurent ou du Saint-Maurice.

La haute ville a été durant deux siècles toute la ville. A présent une foule de maisons occupent les terrains de la Commune qui forment la basse ville, presque au niveau ordinaire du fleuve; aussi est-ce le quartier des inondations, tandis que la haute ville, située à 100 pieds au-dessus, reste indemne.

La banlieue se prolonge depuis la commune jusqu'à quelques milles vers l'ouest, bordée au nord par les grands coteaux et au sud par le fleuve, qui l'inonde à peu près chaque printemps. Elle renferme les plus belles terres du monde pour la culture.

Ceux qui écrivent sans avoir étudié, procèdent par suppositions. Ainsi on veut que le nom des Trois-Rivières ait été donné au fort situé près du Saint-Maurice en raison de la facilité qu'il offrait pour y rencontrer les Sauvages qui faisaient la traite par les rivières de Fouez, Bécancoeur et Nicolet. Alors la traite de ces trois rivières aurait dû exister dès le temps de Champlain et de Pontgravé, ce qui est impossible puisqu'il n'y avait pas de Sauvages au sud du fleuve. D'ailleurs, les preuves ci-dessus détruisent toute supposition.

Il est à propos de mentionner l'orthographe qui nous fait mettre partout : *les, des, aux* Trois-Rivières, vu que cette forme est à présent démodée, paraît-il. Comme nous l'avons trouvée invariablement dans

plus de cinq mille actes manuscrits, de 1634 à 1775, et dans tous les ouvrages imprimés de 1603 à 1750, sans une seule exception, nous aurions scrupule de la changer, dans les citations des pièces du temps. D'autre part, si, à côté de ces textes, nous allions dans notre propre texte supprimer l'article, nous serions doublement dans le tort,

Après l'arrivée des Anglais on voit, ça et là, le mot "Trois-Rivières" employé sans l'article, par suite de l'influence de la langue anglaise, parmi quelques hommes de loi, mais il faut arriver à 1850 avant que de rencontrer cette forme un peu plus fréquemment. Elle n'est pas encore prédominante.

D'autres contrées de l'Amérique portent le nom de Trois-Rivières. A l'île Saint-Jean (Prince-Edouard), depuis deux siècles il y a une localité de ce nom. L'embouchure de la Kaministigoya qui sort à la baie du Tonnerre, lac Supérieur, s'est appelée Trois-Rivières depuis 1680 jusqu'à 1800. Dans le Michigan, la rivière Saint-Joseph, comté de Saint-Joseph, s'est longtemps nommée Trois-Rivières. En 1796, La Rochefoucauld parle de la pointe des Trois-Rivières, située entre la rivière des Mohawks et le pays de Genessé, donc en arrière d'Oswego, dans Onondaga. Dans le comté de Hampshire, Massachusetts, au confluent des rivières Chicopee, Ware et Swift, il y a la petite ville de Three-Rivers. Enfin, à la Martinique, en 1795, Moreau de Joannès mentionne un endroit nommé les Trois-Rivières, situé au bord de la mer.

Nous croyons avoir démontré que, de 1535 à 1600, ou vers cette date, la rivière qui nous occupe portait le nom de Foix. Après cela, et jusqu'à 1750 on l'appelait Trois-Rivières. Le terme "les Chenaux", qui dure encore, paraît remonter à 1634. A partir de 1723, on rencontre le nom de Saint-Maurice, qui devient fréquent dans les écrits après 1750 et est à présent officiel, mais il n'est pas d'un usage général dans la région.